

Contexte

La ville de Groslay dispose sur son territoire de nombreux espaces urbains en friche ou délaissés qui avaient auparavant une vocation agricole ou industrielle. Beaucoup d'entre eux sont situés aux alentours de l'avenue du Paris car le projet d'aménagement de celui-ci a conduit au gel de nombreux terrains situés à proximité. Dans un premier temps, l'objectif est de reconquérir ces espaces puis de les redynamiser en les valorisant à travers différentes activités telles que le jardinage, la mise en valeur paysagère, la création d'îlots de végétation,...

Cela afin de répondre aux enjeux esthétiques, paysagers et fonctionnelles que peuvent représenter ces espaces.



Descriptif

La reconquête des espaces urbains en friche ou délaissés implique de leur redonner une vocation clairement identifiable, qu'il s'agisse de les reconvertir en espaces verts publics ou de réaliser des équipements publics en passant par les étapes suivantes:

- Révision des règles d'urbanisme dans certains secteurs
- Création d'un observatoire du foncier
- Réalisation d'un inventaire des friches
- Localisation des espaces urbains en friche ou délaissés
- Définition de l'orientation qu'on souhaite leur donner
- Insertion de certains de ces espaces dans la coulée verte
- Développement des jardins familiaux et solidaires
- Valorisation des entrées de ville
- Création de zones de régulation climatiques en secteur urbanisé
- Création d'îlots de végétation
- Lutter contre les occupations illégales

Finalités



Lutte contre le changement climatique



Préservation des ressources



Cohésion sociale et solidarité



Epanouissement de tous les êtres humains



Modes de production et de consommation responsables